



GDZA

GESTION DURABLE DE ZONE D'ACTIVITÉ

PROMOUVOIR UNE ZONE EXEMPLAIRE QUI PUISSE SE DÉMARQUER EN TERMES DE QUALITÉ D'ACCUEIL ET D'ATTRACTIVITÉ

QU'EST-CE QUE LA GDZA ?

La commercialisation et la gestion maîtrisée des zones d'activités est un enjeu majeur pour les collectivités et les gestionnaires de zone. A cela s'ajoute la nécessité de répondre aux attentes des entreprises, des salariés, des usagers et au besoin de préservation de l'environnement.

La mise en place d'une démarche de gestion durable sur ces territoires est l'une des réponses possibles. Il s'agit d'une approche qui vise à favoriser, à travers la promotion de nouveaux partenariats, la mise en place d'une gestion collective des services, des besoins et de l'emploi. Les trois facteurs du développement durable (économie, social et environnement) étant au cœur du processus.



Il s'agit donc d'une démarche qui présente des intérêts et des bénéfices forts pour chacun des acteurs intervenant sur la zone (collectivités, entreprises, salariés, riverains, usagers...).

LES ENJEUX

- Implantation et maintien d'entreprises
- Création d'emplois
- Qualité de vie des salariés
- Mise en place de solutions collectives plus adaptées et moins coûteuses
- Limitation des impacts sur l'environnement
- ...

LES POSSIBILITÉS

- Développement de services collectifs performants
- Amélioration des conditions de travail
- Création d'une valeur ajoutée pour la zone et les entreprises implantées
- Élaboration de solutions communes pour la protection de l'environnement
- Amélioration de la qualité visuelle de la zone
- ...

COMMENT FONCTIONNE LA GDZA ?

Trois phases d'intervention ponctuent cette démarche innovante :

- 1 ANALYSE DE ZONE**
Diagnostic territorial.
Recueil de perception des parties prenantes.
- 2 DIAGNOSTIC INDIVIDUALISÉ EN ENTREPRISE**
Diagnostic de performance & étude de flux.
- 3 PHASE ACTION COLLECTIVE**
Recherche des synergies potentielles entre les acteurs économiques.
Définition et mise en œuvre d'un plan d'action collectif.

EN RÉGION NORMANDIE




En Normandie la Gestion Durable de Zone d'Activité est un service conçu et proposé par le Réseau GRANDDE. Il bénéficie du soutien de l'Europe, l'Etat, la région Normandie et l'Ademe.

Il est actuellement déployé sur :

- La zone industrielle du Parc Eurochannel à Dieppe,
- La zone d'activité de Bolbec Saint Jean,
- La zone industrielle du Port Angot à Saint Aubin les Elbeuf
- Les zones industrielles de la Garenne et de l'Europe à Gournay en Bray et la zone d'activité de Ferrières en Bray.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS

« RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE LA ZONE, METTRE EN ŒUVRE TOUTES LES SYNERGIES POSSIBLES ENTRE LES ENTREPRISES ET DÉTECTER DES GISEMENTS D'ÉCONOMIES »

-  Mettre en œuvre toutes les synergies possibles entre les entreprises et les collectivités.
-  Trouver et mettre en œuvre des pratiques qui réduisent les impacts environnementaux et à valoriser l'environnement à travers un aménagement et une gestion du parc d'activité conçu collégalement.
-  Consolider le développement social en améliorant les conditions de travail, en favorisant l'emploi et la qualité de vie des usagers des zones d'activité et des riverains.

A PROPOS DE GRANDDE

GRANDDE est le réseau de référence en Normandie dans le domaine de la Responsabilité Sociétale des Organisations et des nouveaux modèles économiques. Il a pour ambition de contribuer au développement économique du territoire en accompagnant les entreprises et les collectivités normandes vers un développement durable, par la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) et vise à créer les conditions pour un développement optimal de l'économie circulaire en Normandie.



CONTACT

Bruno MORIN
Délégué Général
Réseau GRANDDE

47, boulevard des Belges
76000 ROUEN

bruno.morin@grandde.fr

02 32 12 63 51
06 09 65 00 17

www.grandde.fr

PARTENAIRES :

